CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E2800** **VALABLE JUSQU'AU** **30/09/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1988

Raison sociale : CHRISTIAN CORRECHER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 38 112

24 RUE DU LIBRON
Z A E LA SOURCE
34450 VIAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEZIERS 88 B 187

Siret : 344 920 327 00048

Téléphone : 04 67 37 60 60 **Fax :** 04 67 37 63 80

Portable : 06 20 59 90 72

Code NACE : 4391B

Responsabilité légale :
ORAYA (988 045 746) / ORAYA (988 045 746) / CANAGUIER ALEXANDRE
PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 30677 I

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 462 439

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 462 439

Site Internet : http://www.christiancorrecher.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

E-mail : correcher@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 227 515 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	01/10/2026
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		01/10/2026
3143	Fenêtres de toit en pente		01/10/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		01/10/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/10/2026 07:44

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E2800** **VALABLE JUSQU'AU** **30/09/2027**

ÉDITÉ LE **28/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1988
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEZIERS 88 B 187

Siret : **344 920 327** **00048**

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 30677 I

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 462 439

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 462 439

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **CHRISTIAN CORRECHER**

24 RUE DU LIBRON
Z A E LA SOURCE
34450 VIAS

Téléphone : 04 67 37 60 60 **Fax :** 04 67 37 63 80
Portable :

Site Internet : http://www.christiancorrecher.com
E-mail : correcher@orange.fr

Responsabilité légale :
ORAYA (988 045 746) / ORAYA (988 045 746) / CANAGUIER ALEXANDRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	01/10/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	01/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/10/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/10/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 07:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.